ART. PREMIER N° CL911

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL911

présenté par M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ
I. – À l'alinéa 64, substituer aux mots :
« le numérique »
les mots :
« les métiers du numérique ».
II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :
« identifier »
le mot :
« répertorier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel